



COMMISSION REGIONALE de GESTION des COMPETITIONS Féminines

Réunion du 6 juillet 2018

Présents : Madame Wendy FARDEAU
Messieurs Didier SUBTIL – Jean Louis AGASSE – André LUCAS - Pierre THEVENIN

Excusés : Mesdames Karine VALCKE – Marie KUBIAK – Christie CORNUS.

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**.



COMPETITIONS du SECTEUR MIDI PYRENEES

La Commission Régionale des Féminines, dans sa réunion présente :

- ⇒ Le Planning des Féminines (M.P) 2018-2019 (cliquez sur le lien ci-dessous)
<https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/07c724d39749f6e5107beaf089e0b0e8.pdf>
- ⇒ Les Accessions - Retrogradations Féminines (M.P) 17-2018 (cliquez sur lien ci-dessous)
<https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/7dcaf564b815ab934d6bc800e956174d.pdf>

Ainsi que la composition des poules Occitanie :

- ⇒ Du Championnat R1 et R2 Féminines (cliquez sur lien ci-dessous)
<https://occitanie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/18/bsk-pdf-manager/6f4f56ef1d50f4d47c65a680786f7f23.pdf>

Les présente décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue d'Occitanie de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'Article 190 des R.G de la F.F.F.

Le Secrétaire de séance
André LUCAS

Le Président de séance
Didier SUBTIL